

TRAVAUX de RESTAURATION de l'ÉGLISE COMMUNALE

« NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION » à BELMONT-TRAMONET

Le Conseil Municipal, afin de conserver dans un bon état l'église communale, avait sollicité fin 2009 une étude pour des travaux de réfection. C'est le cabinet d'AR JHIL, architecte du patrimoine à Pont-de-Beauvoisin (Savoie) qui a dans un premier temps réalisé un relevé des existants puis proposé un avant-projet de travaux.

C'est au cours de sa séance du 7 mars 2013 et suite à des réflexions menées en commission municipale avec les membres de La Paroisse quant au devenir du bâtiment et son usage après restauration que le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents de réaliser la totalité des travaux prévus à l'avant-projet présenté par l'architecte du patrimoine.

Une première phase concernant la réfection totale de la couverture-charpente a été réalisée de septembre 2013 à mars 2014.

La seconde et dernière phase concernant la restauration intérieure a commencé début mars 2015 et s'est terminée début novembre 2015.

Cette seconde phase comprenait quelques travaux de maçonnerie au niveau des ouvertures pour pallier aux problèmes d'infiltrations et notamment la démolition de la chaufferie bâtiment annexe accolée à l'église.

Des moulures aux plafonds, des peintures au mobilier de cultes (chemins de croix, statuts) tout a été restauré dans les règles de l'art. La commune a souhaité conserver l'histoire de son église en restaurant ses décors peints datant du 19^{ème} siècle. C'est d'ailleurs le lot le plus important de cette dernière tranche de travaux.

Le tout a été mis en valeur par un nouvel éclairage constitué de lustres rayonnants équipés de panneaux radiants particulièrement adaptés au chauffage des grands volumes et très économiques. Un sas en ossature bois et vitré a été installé à l'entrée de l'église.



Avant travaux



Après travaux